

## AVIS DE PUBLICITE – APPEL A PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

### 1 – Nom et adresse du gestionnaire du domaine :

**Université de la Réunion - Monsieur le Président de l'Université**

Mission Patrimoniale

Campus du Moufia -15 avenue René Cassin – CS 92003

97744 Saint-Denis Cedex 9

Tél. 0262 93 87 05

[missionpatrimoine@univ-reunion.fr](mailto:missionpatrimoine@univ-reunion.fr)

Conducteur d'opération :

SODIAC – Correspondant : M. VUILLERMOZ

121 boulevard Jean Jaurès – CS 81 091

97404 SAINT-DENIS CEDEX

Tél. : 0262 90 21 14 – Fax : 0262 90 92 00

Email : [jpvuillermoz@sodiac.fr](mailto:jpvuillermoz@sodiac.fr)

**2 - Objet de la publicité :** Appel à projet photovoltaïque pour une occupation du domaine public dont l'université est affectataire en vue d'une exploitation économique concernant une installation photovoltaïque (article L. 2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques).

**3 - Lieu d'exécution :** Locaux de l'ESIROI et de 2 nouveaux départements de l'IUT à Terre Sainte – ZAC Océan Indien à Saint-Pierre (opération actuellement en construction sur le site de l'IUT de St Pierre)

### 4 - Caractéristiques principales :

Mise à disposition des toitures des locaux de l'ESIROI et de l'IUT à Saint-Pierre en vue de la conception, la réalisation, la maintenance et l'exploitation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque d'une puissance inférieure à 100 kWc.

Redevance d'occupation : redevance annuelle calculée selon la formule indiquée dans le cahier des charges.

Les conditions générales de l'occupation sont précisées dans le document joint en annexe au cahier des charges et l'autorisation d'occupation du domaine public prendra la forme d'une convention.

Une visite sur site est prévue le **12 juillet 2018 à 11 h 00 heure locale**.

**5 - Durée :** Durée de la convention d'occupation temporaire du Domaine Public de 22 ans.

### 6 - Conditions de participation :

Le candidat remettra les pièces exigées dans le cahier des charges :

- Pièces administratives de candidature ;
- Dossier technique de présentation ;
- Eléments financiers permettant d'évaluer la rentabilité du projet ;
- Toute autre information utile sur la qualité technique et financière du projet et sur la capacité technique et les moyens humains du candidat.

### 7 - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des 2 critères pondérés suivants énoncés dans le cahier des charges :

- Qualité technique et financière du projet valeur technique de l'offre : 30%
- Pourcentage de rétribution du candidat dans la part variable de la redevance : 70%

**8 - Procédure :** Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation.

**9 - Conditions de délai :**

Date limite de réception des offres : **20 août 2018 à 12 h 00 heure locale.**

**10 - Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Le cahier des charges devra être retiré aux heures d'ouverture des bureaux :

SODIAC – Aménagement et Mandats – 3ème étage (adresse citée en 1).

Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus à la même adresse.

**11 - Adresse auprès de laquelle les documents doivent être envoyés :**

Les candidatures et les offres doivent être envoyées ou remises conformément au cahier des charges à :

**Université de la Réunion**

Mission Patrimoniale - Campus du Moufia

15 avenue René Cassin – CS 92003

97744 Saint-Denis Cedex 9

La modalité de transmission des candidatures et des offres la plus appropriée est le support papier doublée par un envoi électronique à l'adresse [missionpatrimoine@univ-reunion.fr](mailto:missionpatrimoine@univ-reunion.fr)

**12 – Procédures de recours :**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Saint-Denis - 27 rue Félix Guyon - BP 2024 - 97488 ST DENIS CEDEX

Tél. : 0262 92 43 61 - Fax : 0262 92 43 62

Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : les voies et délais de recours peuvent être obtenus auprès du greffe du Tribunal Administratif susmentionné.

**13 – Date d'envoi du présent avis à la publication : .....03/07/2018.....**